



Rapport d'activité 2017

Introduction

En 2017, le Calm a pu savourer une année un peu plus tranquille que les précédentes : pas de risque de fermeture imminente de la maternité, pas de changement de législation, pas d'inauguration, pas d'appels quotidiens de journalistes... Nous avons donc pu nous consacrer à de beaux projets et à des réflexions plus profondes !

Au printemps, une SMAR passionnante sur le thème « Attendre un enfant – un temps donné ? ». Malgré des désistements d'intervenant-e-s à la dernière minute, des réflexions ont pu émerger : sur le terme, son calcul, les attentes et les déceptions qu'engendre la fixation sur cette date fatidique, l'intérêt ou non de déclencher lorsque ce terme est atteint.

Au début de l'été, le Calm s'est refait une beauté avec l'aménagement de la terrasse. Place à la verdure et à des rangements plus esthétiques !

En août a émergé un sujet plus sombre en France : les violences obstétricales. Articles de presse, reportages, livres, partages sur les réseaux sociaux... nous n'avons pas pu éviter le sujet, mais nous n'avons pas su non plus l'aborder. C'est pourquoi nous nous sommes réuni-e-s le 1er décembre pour une réunion de réflexion sur la place du Calm dans les luttes féministes et notamment dans le combat contre les violences obstétricales. A l'issue de cette réunion, nous avons décidé d'ajouter le féminisme aux valeurs de notre association. D'autres actions en découleront dans les mois à venir.

Enfin, le Calm est une association qui se veut inclusive. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer une partie de notre excédent de trésorerie à un Fonds de solidarité, afin de prendre en charge une partie des dépassements d'honoraires pour certains couples. Ce Fonds de solidarité a été un travail de longue haleine pour la commission financement, et pourra bénéficier à des couples et personnes en suivi dès le début de l'année 2018.

AGN : rapport d'activité des sages-femmes

a. L'équipe des sages-femmes

En 2017, l'équipe des sages-femmes est restée très stable, à 6, ce qui confère un confort relationnel et une efficacité organisationnelle très agréable. Le fonctionnement en binômes (Habiba/ Alice, Eva/ Marjolaine, Anne/ Fanny) est resté identique. Habiba souhaite cette année diminuer son activité en AGN et passe donc à un équivalent mi-temps.

Anne Morandea occupe depuis septembre 2016 le poste de coordinatrice de la maison de naissance. Nous avons opté récemment pour une augmentation de ses heures de coordination qui passeront de 60h à 75h par mois.

Organisation des binômes

Chaque couple est accompagné par une SF référente et rencontre au cours du suivi l'autre SF du binôme au cours d'une consultation. Les couples ont un planning à l'avance et savent qui contacter en cas de besoin.

Chaque SF est OFF (non joignable pour les urgences) 1 jour par semaine, 1 WE sur 2 et 1 semaine sur 10, afin de garantir des périodes de repos régulières, sans astreintes.

Association des sages-femmes du Calm

L'équipe des sages-femmes qui était organisée en SCM jusqu'en 2016 a choisi de dissoudre cette dernière pour se constituer en association loi 1901 en 2017 (association des sages-femmes du CALM). Ce statut juridique correspond bien à notre structure et simplifie la gestion de la trésorerie.

L'association salarie deux employées : la coordinatrice et la femme de ménage.

Sages-femmes d'appui

Depuis septembre 2016, un pool de sages-femmes d'appui a été recruté. Ces sages-femmes sont aujourd'hui au nombre de 10. Elles ont pour rôle d'être présentes en fin de travail, pendant la naissance ainsi que durant les 2 heures qui suivent.

Ces sages-femmes sont rémunérées par l'association des sages-femmes pour leurs astreintes et pour leurs déplacements.

Elles assurent une présence durant les nuits et les week-ends afin de toujours pouvoir répondre à l'obligation légale d'être 2 SF au moment de la naissance. Les couples sont informés à l'avance de cette présence discrète au moment de la naissance.

b. Avancées 2017 et perspectives pour 2018

Collectif des maisons de naissances (SF référentes : Anne et Fanny) :

Il regroupe toujours les 8 projets actifs dans le cadre de l'expérimentation ainsi que des usager-e-s et des professionnel-le-s militant-e-s pour le projet. Son objectif est de permettre les échanges entre les projets afin d'harmoniser nos pratiques. Le collectif a cette année mis en place un outil commun d'évaluation des MDN pour le recueil et l'analyse des données en vue de l'évaluation.

Un questionnaire de satisfaction a été mis en place cette année au niveau du Calm. Un questionnaire commun au collectif est en cours de réalisation.

Inscriptions/ réunion d'info :

Aux vues du nombre croissant de personnes présentes lors des réunions d'informations (env. 100 personnes) et de la capacité d'accueil et d'inscriptions limitées, nous avons récemment dû réduire le temps de trajet du domicile des patientes jusqu'au Calm à 30 minutes en transports en communs. Depuis cette nouvelle mesure, le nombre de personnes a effectivement diminué, ce qui rend ce moment plus confortable pour tous.

Cette année le taux d'acceptation de suivi par rapport à la demande était de 39,4 %.

Assurance :

Chaque SF a souscrit un contrat de responsabilité civile professionnelle pour les accouchements en maison de naissance auprès de la MACSF.

Dotation du FIR :

(Dotation annuelle versée par L'ARS permettant le fonctionnement de la MDN)

Il a été renouvelé en 2017. Cette dotation couvre une partie du loyer demandé par les Bluets pour les locaux (chaque SF participe également au prorata de son activité à cette charge importante). Il permet en outre de couvrir les rémunérations des SF d'appui, de la femme de ménage et de la SF coordinatrice.

Formations 2017

Plusieurs formations ont été mises en place et dispensées cette année :

- formation naissance physiologique, préparation à l'accouchement et consultations de suivi de grossesse (J. Lavillonière/ A. Battaglia) réalisée en deux sessions de formations de 3 jours chacune, en septembre et en janvier 2017.
- urgences obstétricales et réanimation néonatale hors structure hospitalière (I. Brabant) : Anne et Alice ont été formées en Juin 2017. Une retransmission à l'ensemble de l'équipe des sages-femmes AGN et des SF d'appui a été organisée sur deux journées en septembre 2017.

Il est prévu de renouveler cette formation chaque année au Calm pour toutes les SF.

Formations à venir :

- pédiatrie des premiers mois de vie (J. Lavillonière) mars 2018.

Coté pédiatrique

- Dr Mazraani : pédiatre référent en ville.
- rencontre avec le pôle de périnatalité de trousseau : cette année cette rencontre n'a pas été sollicitée. Il est prévu de relancer le dialogue en 2018.
- test auditif : proposé systématiquement dans le mois suivant la naissance. Ce test est réalisé aux Bluets.

Lien avec Les Bluets

- Rencontres nombreuses avec le chef de service des Bluets, Dr M. Heisert, qui s'intéresse au Calm et reste disponible pour communiquer dès que nécessaire.
- Rencontre avec le nouveau directeur des Bluets en 2017.
- Staff annuel de présentation du Calm maintenu
- Staff avec équipe pluridisciplinaire des Bluets pour revenir spécifiquement sur les transferts une fois par trimestre.
- Lors de chaque transfert, nous avons prévu en 2017 que la sage-femme ayant suivi le couple (ou son binôme ou la sage-femme coordinatrice) soit présente au staff du lendemain des Bluets pour reparler du dossier. Cette présence régulière avait également pour but de se faire connaître des membres de l'équipe (mouvante) des Bluets et de faciliter les relations. En pratique cela n'est pas toujours réalisable aux vues des contraintes d'horaires que cela impose aux SF AGN mais reste un objectif pour 2018 à chaque fois que cela sera possible.
- Rencontre pluridisciplinaire autour du thème des violences obstétricales, du consentement et du refus de soins. Ces réflexions sont toujours très riches et soulève de vives réactions. Nous souhaitons continuer de prendre part régulièrement à ces réflexions, de faire valoir les notions de physiologie, d'information éclairée et de choix.

Laboratoire de garde

Tentative de mise en place d'un partenariat avec le laboratoire de l'hôpital Trousseau pour les prélèvements urgents. Ce fonctionnement n'est pas encore limpide en raison de la difficulté de mise en place des circuits financiers.

Etudiants SF

(SF ref : Eva)

- reprise des interventions en école de sage-femme avec retour très positif.
- 4 étudiantes sage-femme cette année !

Evaluation :

Nous arrivons au terme de cette deuxième année d'expérimentation. Nous avons un rapport précis sur l'activité de la maison de naissance à remettre à l'ARS pour le 31 mars. Anne se charge de la majeure partie de cette tâche, notamment du traitement de chaque dossier pour établir des statistiques. Nous améliorons régulièrement les outils de transmissions écrites afin de faciliter le recueil de données pour le calcul des statistiques.

Quelques chiffres :

En 2017 :

- 179 suivis
- 119 naissances au Calm

soit :

- 68 % d'accouchements au Calm
- 2 % d'accouchements inopinés à domicile
- 15 % de transferts pré-natal
- 15 % de transferts pendant le travail

Détails des transferts :

- 41 % pré-natal
- 42 % per-partum
- 16 % post-natal
- 2 % de réhospitalisation

Commission Santé

Début 2017, la commission vie médicale est devenue la commission santé. Ses missions se sont recentrées sur l'amélioration de l'accompagnement global pour et pour les usager-e-s. Comme elle l'avait annoncé, la responsable de la commission santé a démissionné pendant l'année. Faute de repreneur-se-s, la commission a végété pendant l'année. Une réunion a eu lieu fin novembre avec des bonnes volontés pour la faire revivre. La prochaine réunion aura lieu début 2018 pour remotiver les troupes. Au programme entre autres : aider les sages-femmes à établir et traiter les données du questionnaire de satisfaction, reprendre les réunions périnée et naturopathie, envisager de nouvelles activités pour que la fin de l'AGN ne soit pas ressentie comme un abandon pour les usager-e-s.

Commission Communication

a. BILAN 2017

La Commission assure au mieux ses différentes missions, tout en essayant d'engager de nouveaux projets (comme notamment la communication auprès des professionnels), mais elle manque cruellement de forces vives.

COMMUNICATION INTERNE

NEWSLETTER : mensuelle (chaque début de mois), écrite et gérée par Marie-Laure jusqu'en septembre. Le relais a été pris depuis par Elisabeth. La nouvelle formule (via un éditeur en ligne) fait l'unanimité. Quelques newsletters thématiques (SMAR, AG...) sont par ailleurs envoyées en parallèle si besoin. Enorme point positif : la réactualisation de la liste des adhérents et la mise en place de l'adhésion, qui ont permis de mieux faire passer les infos sur le Calm et de permettre aux adhérents de savoir comment s'impliquer concrètement.

JOURNAL D'EULALIE : un seul numéro par an, imprimé en 3 exemplaires consultables sur place et accessible en format pdf sur le site. Le numéro 2016 pourtant quasi finalisé, n'a pas été édité. Plusieurs raisons à cela : trop peu de personnes impliquées, certains contenus sont toujours en attente et la graphiste s'est mise en stand by avec la naissance de son 2ème enfant. Il devrait néanmoins sortir début 2017, pour le principe. Le numéro 2017 est en cours mais il sortira malheureusement avec du retard. On remarque que la quasi totalité des exemplaires imprimés a disparu : la question se pose de savoir si on fait du coup une édition papier symboliquement payante et aussi d'aménager un espace identifiable pour ranger les journaux d'Eulalie.

SITE : il a officiellement été mis en ligne le 18 février 2017 dans sa nouvelle version plus moderne et dynamique. Merci à l'équipe TIC pour ce gros travail de développement, de rapatriement des contenus de l'ancien au nouveau site, de rubricage, ... Le calendrier fonctionne bien et a contribué à ce que les adhérent-e-s soient mieux informé-e-s et puissent ainsi mieux participer à la vie associative du Calm. La partie actus n'a pas beaucoup bougé cette année. La rubrique témoignages a été étoffée. Au niveau de la Galerie, un album Visite du Calm et SMAR 2017 ont été intégrés.

COMMUNICATION EXTERNE

FACEBOOK : la page est vivante et suivie. Le nombre de fans ne cesse d'augmenter, il est d'ailleurs passé à 1800 (soit 400 de plus que l'année dernière). Plus d'administrateurs seraient tout de même nécessaires pour faire de la veille, faire vivre le fil d'actu encore plus régulièrement (un post/

semaine étant idéal, en alternant des infos sur la vie du calm et sur tout ce qui touche à la naissance) et répondre aux messages.

CARTE DE VOEUX : suite aux appels à contribution, 2 adhérentes ont travaillé plusieurs propositions et celle de Julie-Amadéa a été retenue. La carte a été réalisée en version électronique et papier.

CREATION D'UNE BANQUE D'IMAGES CALM

Sa vocation est de permettre d'avoir à la fois de « bons visuels d'illustration » et « un visuel propre au CALM » pour notre communication interne et externe. Un travail de réflexion va être lancé avec une équipe de 4 photographes adhérents pour définir un cahier des charges sur nos besoins d'utilisation et ensuite pouvoir répartir le travail.

EVENEMENTIEL

SMAR : du 15 au 21 mai 2017 : « 40 weeks? Birth has a right time, not a scheduled time ».

Le parti pris a été de se pencher sur la question du suivi « médicalisé » de la grossesse et de la naissance et aussi sur la notion du terme, en s'interrogeant plus spécifiquement sur la durée d'une grossesse et sa normalisation. Nous avons choisi d'intituler cette soirée débat du 18 mai « Attendre un enfant : un temps donné ? ». Ce titre après coup, semble n'avoir pas été compréhensible pour le public. Un sous-titre aurait été nécessaire.

Cette année encore, une belle ouverture artistique avec une lecture d'un récit de naissance issu de la 2nde session des ateliers d'écriture. Passer par l'art permet faire passer des messages avec force et beauté.

Du côté des intervenants, Joël Huverneers, gynécologue obstétricien, n'a pas pu venir. Les intervenants présents étaient donc : Madeleine Santraine, sage-femme et coordinatrice en maïetique au Centre hospitalier de Tourcoing (en remplacement d'Anne Chantry), Yves Hennequin, pédiatre néonatalogue et Chef de clinique adjoint du Service néonatal de l'Hôpital Erasme à Bruxelles et Jacqueline Lavillonnière qui est arrivée avec 1h de retard (à cause de problèmes de transport).

La soirée débat a très intéressante mais l'équipe a regretté après coup le fait que ça ressemblait du coup davantage à une conversation entre personnes « convaincues ». A l'avenir, il est important de faire en sorte que chaque intervenant ait sa place, puisse apporter quelque chose et faire vivre le débat, il est important d'éviter de se retrouver dans « l'entre- soi ».

Un meilleur équilibre est à trouver entre la parole des intervenants et le public (les usagers comme les professionnels), pour davantage d'interaction. Peut-être prévoir un temps de pause au bout d'1h avec un échange avec le public, puis un autre temps d'échange en clôture ?

Communication encore trop tardive pour diffuser l'info. Un plan de communication est à mettre en place, avec un « save the date » et des relances pour mobiliser le Jour J. Il serait plus judicieux aussi de dissocier la communication envers le public et celle envers les professionnels, et la presse.

Captation vidéo réalisée par Marie-Laure Pelosse : le montage reste à faire (adhérent-e à trouver).

Côté fréquentation : une centaine de personnes présente (beaucoup d'adhérents et amis du Calm, 70% usagers/ 30% pro). Comment faire alors pour toucher plus largement le grand public ?

Très belles photos prises par Cyrille Romulus (qui ont servi à créer un album sur le site).

Budget : l'objectif était de ne pas dépasser les 2000€ alloués, victoire ! le total des dépenses s'est élevé à 1348,48€

Cette édition a été portée par peu d'adhérents (5 adhérentes en tout et que « des anciennes ») et toujours notre chère Anne sage-femme. Nous espérons une plus forte mobilisation pour la SMAR 2018 qui sera aussi plus ambitieuse.

La coordination de la SMAR est un gros travail de plus pour la responsable de la Comm'Com, la tâche a été déléguée à Laure pour l'édition 2018.

b. Objectifs pour l'année à venir

NEWSLETTER

- Mobiliser un-e graphiste pour créer des illustrations spéciales et spécifiques à chaque commission pour la newsletter
- La newsletter annonce des événements très, voire beaucoup trop proche dans le temps. La réflexion est donc en cours sur la communication des événements sur le calendrier du site au fur et à mesure ?

JOURNAL D'EULALIE

- Constituer une équipe Eulalie d'au moins 3 personnes, en plus de la graphiste, afin que le journal sorte au moins un numéro/ an dans les temps, voir même 2 numéros/ an ? Le but serait aussi de pouvoir vraiment faire évoluer le format actuel vers un journal à mi-chemin entre un journal interne (retracant la vie du Calm) et un journal externe pour faire réfléchir sur la naissance.

SITE

- Créer une rubrique Bibliographie et Filmographie sur le site

BROCHURE

- La charte des valeurs ayant été retravaillée en 2016 et avec l'entrée dans l'expérimentation, il serait judicieux de refaire la plaquette du Calm pour mieux défendre notre projet associatif et communiquer auprès du grand public ainsi que des professionnels et des acteurs de la périnatalité.

PRESSE

- Monter et former une équipe presse pour répondre aux demandes des journalistes
- Refonte du dossier de presse

LA COMMUNICATION DE CRISE ET SUR LES RESEAUX SOCIAUX

- Il nous semble décisif de réagir rapidement et correctement aux "discours négatifs" et d'avoir les bons réflexes. Comment prévenir ou gérer une situation de crise et les risques d'opinion ? Quelle stratégie définir ? Quel process ?

SMAR 2018

- Lancement d'une édition plus dense et spéciale anniversaire pour fêter les 10 ans du Calm autour de 3 événements : une journée Portes Ouvertes à destination des usagers, une journée de travail et d'échange dédiée aux professionnels et la traditionnelle soirée débat.

CARTE DE VOEUX

- Réaliser une carte avec un visuel fort et militant (reflétant que nous serons alors à la mi-expérimentation des Mds et que le Calm fêtera ses 10 ans d'existence).

BASE DE CONTACTS PRO

- Constituer un vrai fichier de contacts pro nous permettant de gagner en temps et en efficacité pour diffuser nos infos et événement (la SMAR notamment) et mobiliser autour de la périnatalité.

Commission Aménagement

a. Bilan 2017 :

Plusieurs chantiers ont été mis en route en 2017, certains sont terminés, d'autres toujours en cours.

MOSAÏQUE

La commission s'est attelée à la mosaïque de la chambre bleue. Andrea Espinosa Winder, une maman artiste-céramiste, a laissé libre cours à son imagination et nous a proposé ce très beau dessin qui orne désormais la baignoire de la chambre bleue. Elle nous a guidés vers les techniques de la mosaïque et tous ensemble nous avons œuvré pour que cette mosaïque soit prête avant la fin janvier - date du terme d'Andrea.

TERRASSE

Le projet terrasse est à cheval sur 2017 et 2018. Pour l'instant elle a été déblayée, vidée et végétalisée en partie. Les bancs, poncés et des nattes (tapis africains) achetés pour apporter une touche colorée à cet espace.

Il reste encore plusieurs choses à faire pour la terminer mais nous laissons passer l'hiver et reprendrons le travail au Printemps 2018.

BRICOLAGE

Un placard a été déplacé dans la cuisine

b. Objectifs pour l'année à venir

LA TERRASSE - 2^e étape

Faire disparaître la colonne :

- en la végétalisant : mettre des palettes tout autour de la colonne et d'y mettre des plantes.
- faire une partie de la colonne en mosaïque à base de bouts de miroir pour refléter notamment les plantes qui sont sur les côtés.

Créer un espace enfant d'un côté et un espace adulte de l'autre côté de la colonne

Définir la fréquence d'arrosage des plantes et faire un tableau afin que chacun d'entre nous, en allant à une consultation, à un moment partage, à un cours de yoga...puisse les arroser, le noter sur le tableau et éviter ainsi de les noyer ou de les faire sécher.

LA SALLE DE PREPA/YOGA

Le projet est de la recouvrir quasi entièrement de tatamis. Pour cela il faut soit en récupérer, soit en acheter.

Il y a ensuite un bureau et des étagères à fixer au mur.

Enfin il faut trouver un fauteuil convertible en lit 1 place, un lit/armoire ou une banquette qui pourrait s'ouvrir uniquement en cas de besoin si la salle est réquisitionnée pour une consultation par exemple, sans que cela ne restreigne l'espace Yoga(ceci serait payé par les subventions du CALM).

LE SALON/PIECE DE VIE

Nous nous sommes dit qu'il serait plus sympathique d'avoir des jolies housses de canapé pour remplacer les draps qui sont sur les canapés actuellement.

L'idée est de choisir des tissus unis et de s'amuser plutôt sur les coussins que l'on pourra changer plus facilement si l'on s'en lasse.

LE SOL

Nous avons ensuite évoqué un gros projet qui serait un projet commun entre l'association des usagers du CALM et l'association des sages-femmes : changer tout le sol du CALM, en privilégiant des matériaux écologiques et non toxiques !

Commission Politique

a. Lobbying politique.

BILAN POLITIQUE 2017

Le **dossier lobbying** a été finalisé et mis en forme. Nous disposons désormais d'un outil complet à présenter aux élus que nous rencontrons. La note d'intention a été particulièrement retravaillée et a permis de faire ressortir les objectifs politiques pour la période à venir (non-attente, accessibilité à tous...)

Sur le plan national :

La période a été marquée par une grosse séquence électorale et l'arrivée d'une nouvelle majorité politique. Un très **gros renouvellement politique** a eu lieu dans toutes les institutions nationales : Elysée et Gouvernement, Assemblée Nationale et Sénat. Plusieurs de nos soutiens ont cessé leur activité politique (Au Sénat : Aline Archimbault, Dominique Gillot) ou n'ont pas été réélus (Sandrine Mazetier, Catherine Lemorton, Lionel Tardy...) Nous constatons un fort renouvellement politique et peu de visibilité quant au positionnement politique des nouveaux députés LREM notamment.

Nous avons eu un contact avec un proche du Président Macron, travaillant à l'Elysée et ancien papa du CALM. Il se propose de nous aider dans notre travail, de nous indiquer des contacts et de faciliter la prise de rdv.

L'automne a été marqué par plusieurs prises de contacts et demandes de rdv mais les résultats ont été décevants. Nous continuons néanmoins dans ce sens et voulons intensifier le lobbying.

Une demande de rdv a été faite auprès de la conseillère d'E. Macron sur les questions de santé. Réponse en forme de fin de non-recevoir : pour le moment l'expérimentation est en cours, la DGOS suit le dossier et il n'est pas encore pertinent de nous rencontrer. On verra après le bilan de l'expérimentation...L'Elysée ne souhaite donc pas s'emparer du dossier ni nous rencontrer. Il convient donc d'intensifier notre lobbying auprès du Parlement.

Un rdv a été fixé avec la directrice de cabinet de Marlène Schiappa (Secrétariat d'Etat à l'égalité Femmes Hommes) mais annulé la veille pour le lendemain. Pas d'autre contact depuis.

Des demandes de rdv ont été formulées auprès de Laetitia Avia, députée de la circonscription. Pas de suite pour le moment.

Une demande de Rdv aussi auprès de François De Rugy, président de l'Assemblée Nationale et à l'époque co-signataire d'un projet de loi sur les maisons de naissance. Réponse en attente.

Sur le plan local :

- Un rdv à venir avec Mounir Satouri, président du groupe EELV à la Région Ile de France. L'objectif est de développer nos contacts au sein de cette assemblée qui nous connaît mal et d'être auditionné en commission.
- Nos contacts habituels avec la mairie de Paris et la mairie du 12ème se poursuivent.

Objectifs pour l'année à venir :

- intensifier le lobbying politique auprès des parlementaires. Relancer nos anciens soutiens, en identifier de nouveau. S'appuyer sur l'entrée de B. Jomier au Sénat.

- redonner de l'actualité au sujet Maisons de Naissance et faire entendre qu'il y a bien un sujet et des enjeux. Pour cela, nous voulons organiser un grand événement politique à l'automne 2018 pour faire un bilan de mi-parcours de l'expérimentation, pointer les insuffisances du cadre légal actuel, envisager des pistes pour une nouvelle loi et interpeler des politiques. Objectif : créer la même prise de conscience qu'après la SMAR 2012

b. Lien avec le Collectif Maisons de Naissance

Le CALM a pris l'initiative de **relancer le lobbying politique dans le cadre du Collectif**. Nous avons contacté les autres maisons de naissance, créé un fil de discussion pour échanger des infos sur nos actions, partager nos expériences...L'objectif est de profiter de l'expérience du CALM et du fait que l'association est structurée, notamment au niveau des parents, pour que d'autres usagers et SF puissent nous accompagner dans le travail politique. Nous gagnerions en légitimité en parlant au nom du Collectif, pourrions être plus efficaces en étant moins parisiens, et pourrions rencontrer d'autres parents.

Plusieurs retours, notamment de parents, venant surtout de Castres ou de Bourgoin, qui sont demandeurs de notre expérience pour s'engager dans le militantisme politique. Souvent il leur manque une structure associative, l'expérience...la comm pol dispose pour les aider d'une expérience, d'outils, d'éléments de langage...

Les contacts se poursuivent.

c. Organisation des réunions d'info

Nous constatons que de plus en plus de monde y participe à tel point que **nous ne pouvons plus accueillir tout le monde dans des conditions décentes au CALM**. Le périmètre de recrutement a donc été réduit par les SF, l'information sur le moment pertinent pour venir à cette réunion a été précisé. Il est envisagé de limiter le nombre de places à cette réunion et de demander une préinscription.

d. Interventions en écoles de sage-femmes

Cette année un **gros travail a été effectué pour relancer les interventions en Ecoles de SF**.

Nous avons pris contact avec les autres projets sur le plan national pour savoir si certains font déjà des interventions et où. Par ailleurs, le CALM s'est proposé pour centraliser les demandes, relancer les différentes écoles sur le territoire métropolitain, éventuellement renvoyer vers les projets de province.

3 interventions ont eu lieu en IdF depuis le mois de Septembre (Suresnes, Montigny le Bretonneux, Baudeloque). Des retours positifs, qui montrent qu'il faut insister dans cette voie.

Le document d'appui (powerpoint) a été intégralement revu

Merci à l'équipe qui travaille sur ce sujet et a fait un très gros travail.

Vie Associative

Gestion cette année en binôme : Juliette en présidence et Natacha en co-présidence relevées fin mai par Marie et Maria.

Au total plus d'une soixantaine d'événements organisés sur l'année dont :

Presque 50 moments de partage : moments informels entre parents, animés par des parents :

- les réguliers = MP allaitement, MP portage (nourrisson et bébé).
- Des nouveaux sujets proposés cette année : MP petits bobos, petits-déjeuners à thématique libre, signes et comptines gestuelles, équipement pour la chambre de bébé...

- Des sujets qui ont été moins présents cette année mais pour lesquels nous allons nous mobiliser en 2018 : MP papa, sommeil, mode de garde, arrivée du 2^{ème} ou 3^{ème} enfant, hygiène du bébé, retour précoce...

Des ateliers allaitement avec Celia Dos Santos, consultante en lactation : 4 ateliers en 2017

Des Ateliers découvertes, menés par un professionnel de la thématique (soit un parent du CALM soit un.e invité.e connu.e des parents impliqués dans Vie Asso). L'intervention est bénévole et les participants à l'atelier payent de 5 euros par personne (ou plus s'ils le veulent). L'argent récolté va au Fond de Soutien du CALM.

- Atelier chant prénatal
- Atelier massage et digipuncture pendant la grossesse.

Des Formation IPSEN "Initiation aux premiers secours enfant et nourrisson" avec la Croix Rouge : Ce rendez-vous a eu lieu en novembre et décembre. 20 euros entièrement reversés à la Croix Rouge.

Goûter de Noël :

De nombreuses familles présentes avec des enfants nés entre 2012 et 2017.

Grand ménage :

Pour rappel il est obligatoire pour tous les couples en suivi AGN mais...ce n'est pas une réalité apparemment !

Nous allons essayer de plancher sur une nouvelle organisation des grands ménages l'année prochaine pour motiver les couples. Car même à l'intérieur de Vie Asso ; la responsabilité de l'organisation des Grands Ménages peine à trouver preneuse.

Il y a eu deux GM : un en Juillet, un en Octobre.

Réunion de commission :

2 réunions de commissions organisées en physique depuis la relève par Maria et Marie fin mai.

Il y a eu un nouveau souffle avec de belles propositions d'adhérentes et d'adhérents depuis l'été.

1 braderies organisée mais elle a été reportée à cause d'une récolte de dons peu fructueuse et d'une communication trop tardive.

Gestion de la bibliothèque du CALM : faite par 2 bénévoles ; la relève se fait en ce début d'année 2018.

Gestion du yoga : Oana Radu vient tout juste de prendre la relève de Marianne Hodoul pour la gestion des inscriptions.

Objectif pour l'année prochaine :

- Continuer à communiquer plus en amont de certains événements (notamment les grands ménages non annoncés par les newsletters).
- Maintenir le lien avec la personne qui gère le yoga (en dressant ce bilan nous nous apercevons que je ne sais pas de qui il s'agit aujourd'hui...)
- Pérenniser et mensualiser les formations IPSEN Croix Rouge qui rencontrent un franc succès.
- Pérenniser et diversifier l'offre des ateliers découvertes.
- Créer de nouvelles adresses mails pour bien séparer les inscriptions sur les différents MP.
- Organiser des réunions de manière encore plus régulière.
- Recruter des papas pour s'investir dans la commission.
- Travailler à une meilleure organisation des Grands Ménages.

Merci à tous les membres de Vie Asso qui se sont superbement impliqués; merci à Marie-Laure et Elisabeth de nous attendre jusqu'à la dernière minute et le terme dépassé presque chaque mois.

Médiatrices

De même que l'année dernière, les 2 médiatrices Garance et Tessiah n'ont pas été sollicitées, et aucune demande de médiation n'a été formulée. On peut donc apporter l'hypothèse que chaque personne en suivi au CALM a bénéficié de suffisamment d'écoute dans ses questionnements ou ses difficultés.

Nous avons cependant décidé d'apporter des améliorations à ce dispositif afin de nous assurer que toutes les personnes au CALM sont informées de la possibilité d'avoir recours à une médiation.

Objectif pour l'année 2018 :

Ce sont les mêmes objectifs que l'année précédente, car les actions n'ont pas été mises en place. Veiller à ce que chaque personne en suivi ait connaissance du dispositif de la médiation

Comment ? Questionnement autour de la visibilité du dispositif

- Affiche physique présente au CALM
- Mail sur la pochette d'accueil
- En parler avec Vie Asso,
- Écrire un encart sur le nouveau site

Définir la posture du médiateur :

- Travailler autour de la définition de la médiation
- Redéfinir les termes utilisés dans la présentation (indiquer les mots neutralité et bienveillance)
- La composition du binôme : deux personnes minimum dont une ne doit plus en être en suivi.

Commission Financement

En 2017 nous avons poursuivi notre mission d'aider le CALM à s'adapter à l'expérimentation et à préparer l'avenir post-expérimentation. Notre plus gros chantier était le lancement du nouvel Fonds de Solidarité qui récoltera des fonds pour aider les familles en difficulté à soulager les dépassements d'honoraires de l'accouchement au CALM. Notre ambition est de rendre le fonctionnement du CALM le plus pérenne possible tout en étant financièrement accessible à toutes.

Le mandat de la commission est d'appuyer la maison de naissance dans la recherche des financements, dans la définition des projets pour utiliser ces financements – notamment le Fonds de Solidarité - et dans son plaidoyer pour la revalorisation de la tarification des actes. Cet appui est donc à destination de la maison de naissance dans sa globalité - de l'association des usagers et l'association des sages-femmes.

a. Nos objectifs pour 2017

Demander un accompagnement à travers le Dispositif d'Accompagnement Local (DLA)

Au cours de l'année, nous avons préparé notre demande pour le DLA, qui consiste à:

- L'analyse du modèle économique (subventions VS dépassements d'honoraires), lié aux activités des deux associations (sages-femmes et usagers)
- La structuration juridique de l'ensemble, liée à la fiscalité des associations (pour faire levier sur de potentielles sources de financement)
- La recherche des financements

Cependant, la structure qui héberge le DLA pour Paris a changé fin 2016. L'activité DLA a été reprise par la structure PIE quelques mois plus tard. Nous avons pris contact avec la PIE et organisé un premier RDV avec un conseiller en décembre 2017

Recherche des financements

Nous avons essayé d'identifier des structures aptes à nous octroyer des financements. Pour l'instant nous n'avons pas identifié de fondations privées, et nous comptons améliorer notre stratégie avec l'appui du DLA pour : l'identification des bailleurs privés et fonds publics auxquels on peut être éligibles.

Il nous serait possible de demander un financement à la mairie de Paris par le dispositif SIMPA mais celui-ci est conditionné sur l'obtention d'un cofinancement.

Une demande de partenariat avec la CAF semble être pertinente ; nous cherchons des volontaires pour poursuivre cette piste.

Préparation du plaidoyer sur la revalorisation de la tarification des actes

Nous avons créé un tableau de calcul du coût des actes réalisés par les sages-femmes du CALM afin de préparer notre plaidoyer pour la revalorisation de la tarification des actes. Si nous avons pu simuler l'activité globale du CALM (quantité de chaque acte réalisé dans une année type confrontée au budget d'une année type), nous avons besoin d'une méthodologie pour faire le calcul du coût global pour chaque acte.

La CNAM a organisé 4 séances de négociations conventionnelles sur la tarification des actes des sages-femmes avec les organisations syndicales des sages-femmes dans le dernier trimestre de 2017. Nous étions en contact avec Camille Dumortier, présidente de l'ONSSF à ce sujet et lui avons transmis des chiffres quant au fonctionnement du CALM. Les organisations syndicales de SF demandent la création des nouveaux actes pour l'AGN en maison de naissance d'un côté, et des actes concernant l'accompagnement pendant le travail et en postpartum (permettant aux SF de faire plusieurs feuilles de soins lors de l'accouchement et aux patientes d'être mieux remboursées en demandant le remboursement de plusieurs actes)

Fond de soutien

Une sous-commission a été créée pour travailler sur la création du fonds de solidarité.

La création du fonds de soutien a été plus complexe que prévue. En effet, afin d'être pleinement dans la légalité, il a fallu travailler avec plusieurs acteurs, notamment la maison des associations parisiennes et une avocate spécialisée dans les droits des associations.

La création d'un tel fonds implique également une mise à jour des statuts du CALM, ce qui sera fait lors de l'AG de janvier 2018.

De janvier à fin mars, débutera une période d'expérimentation de ce fond. Il fonctionnera grâce à un budget de 3 000€ pris sur les fonds propres du CALM, mais il nous faudra trouver des pistes de financement afin de le rendre pérenne.

Pour le moment, quelques activités vont créer de petites rentrées d'argent, tels que les braderies et les nouveaux ateliers découvertes créés par la commission Vie asso à la rentrée (2 ateliers en 2017 : chant prénatal et massage et digiponcture femmes enceintes).

Il est aussi possible de faire des dons en ligne, via la plateforme Hello Asso, au moment de l'adhésion ou indépendamment via don.mdncalm.org.

Pour demander l'aide du Fonds, des formulaires de demandes vont être mis sur le site du CALM. D'ici là, les familles peuvent formuler leur demande par mail à fonds@mdncalm.org

Perspectives pour 2018

Les chantiers ne manquent pas pour 2018. Ce sera certainement une année marquée par le retour d'un militantisme fort au Calm.

Nous souhaitons en effet que nos premiers pas dans le débat féministe ne soient pas les derniers. Peut-être en ouvrant l'association à plus d'occasion de débattre, tout au long de l'année, pour toute-s les adhérent-e-s ?

La réflexion sur le féminisme a également engendré une réflexion sur notre stratégie de communication. Nous souhaitons la redéfinir, notamment pour mieux communiquer sur les réseaux sociaux, de manière plus réactive et proactive.

Le fonds de solidarité doit être mis sur les rails en 2018, et permettre au Calm d'attirer de nouvelles populations qui n'y avaient précédemment pas accès. Plus globalement, nous devons réfléchir à notre façon d'accueillir les personnes qui souhaitent être suivies au Calm. Victime de leurs succès, les dernières réunions d'information ont été prises d'assaut. Nous ne pouvons pas accueillir plus de 100 personnes dans nos locaux chaque mois, il faudra donc trouver de nouvelles modalités pour les inscriptions à l'accompagnement global.

Cela aussi doit nous inciter à plus de militantisme. Car si le Calm ne peut augmenter ses capacités d'accueil, nous pouvons agir pour que de nouvelles maisons de naissance ouvrent en France à l'issue de l'expérimentation.

Alors que 2018 marque la moitié de l'expérimentation des maisons de naissance et les 10 ans du Calm, nous pouvons allier les réjouissances et les réflexions politiques, comme nous savons si bien le faire au Calm.